

L'hon. M. BURCHILL: Lequel est exploité à moindre frais?

L'hon. M. CAMPBELL: Le navire norvégien. Il en coûte environ huit cents dollars au navire canadiens et à peu près cinq cent au navire norvégien. Les navires italiens ainsi que les navires allemands sont exploités à moindres frais encore.

Le PRÉSIDENT: Et ceci ne comprend pas les frais de premier établissement?

L'hon. M. CAMPBELL: Ce montant ne comprend que le coût d'exploitation, les provisions, le combustible, les salaires et l'entretien.

L'hon. M. PATERSON: Souvenez-vous que les navires japonais dépensent encore moins que ça.

L'hon. M. CAMPBELL: Ils coûteront moins cher c'est certain. D'autre part, l'exploitation d'un navire norvégien est bien supérieure à celle d'un navire britannique, américain ou canadien. Une certaine compagnie à laquelle je m'intéresse, nolise des navires norvégiens pour son commerce. J'ai déjà monté à bord de ces navires. Il est très encourageant de constater avec quel intérêt les équipages prennent soin de leurs navires. Ils les réparent en mer, ce que les équipages de navires canadiens ne songeraient pas même à faire. Il ne me semble pas que ce soit le décalage entre les différents niveaux de vie mais plutôt entre les mœurs des divers pays. Les Norvégiens sont des marins, fiers de leur métier, et qui consentent à travailler pour un salaire moindre. C'est là que réside la différence. Si ont veut bien me le permettre, je poserais une question à M. Cruickshank.

Le PRÉSIDENT: Certainement, sénateur Campbell.

L'hon. M. CAMPBELL: A la page 7, vous résumez les opinions de la Chambre de commerce internationale au sujet de la convertibilité des devises, puis, à l'alinéa 3, de la page huit, vous proposez que les pays ou gouvernements créanciers consentent à accepter les devises des autres pays. N'est-ce pas là ce que nous faisons effectivement, en assurant les créanciers étrangers et les chargements de marchandises expédiées outre-mer?

Le PRÉSIDENT: C'est que ces marchandises sont vendues en échange de devises canadiennes, sénateur Campbell. Nous prenons probablement de plus grands risques en les vendant.

L'hon. M. CAMPBELL: Lorsqu'il existe un plan d'assurance et qu'un pays n'effectue pas ses paiements, que peut faire le gouvernement qui répond de ces chargements de marchandises, pour corriger la situation? Votre Chambre de commerce n'a-t-elle porté aucune attention à ce point là, M. Cruickshank?

M. CRUICKSHANK: On effectue les paiements en devises canadiennes et, si on a consenti un prêt à un pays étranger, on nous rembourse en devises canadiennes.

L'hon. M. CAMPBELL: Quant aux paiements à l'égard du chargement, on l'effectue en devises canadiennes?

M. CRUICKSHANK: Oui.

L'hon. M. CAMPBELL: Que retire le gouvernement?

Le PRÉSIDENT: Il vous faut passer par un tas de formalités pour expédier des marchandises de cette façon-là. Si le Gouvernement du Canada a payé quelques milliers de dollars,—par exemple, pour les navires chinois qui ont été vendus, le Gouvernement fédéral a versé à la banque trois ou quatre millions de dollars, peu importe le montant. Il est probable que nous avons versé cet argent à mauvais escient dans ce cas là.

L'hon. M. CAMPBELL: Une grande partie du présent débat roule sur des théories et des opinions. Mais lorsque vous en venez aux côtés pratiques de l'affaire, par exemple à l'égard d'un chargement de marchandises à destination du Brésil; il est clair qu'aujourd'hui, le Brésil a beaucoup de mal à trouver